

L'HEBDO QUI CLIC



N°370

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

15 OCTOBRE : 3 000 au HAVRE

POUR LES RETRAITES !

255

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2013

Au sommaire du 28 octobre 2013 :

- | | |
|---|----------------|
| ➤ L'édito qui clic : | Pages 2 et 3 |
| ➤ Action du 25 octobre / Article paru dans la presse Havraise : | Pages 4 à 6 |
| ➤ Action du 25 octobre / Tract des UL du Havre et d'Harfleur : | Page 7 |
| ➤ Transat Jacques Vabre / Action CGT du 26 octobre : | Page 8 |
| ➤ Ceacom / Fin de conflit : | Pages 9 à 10 |
| ➤ Retraites / Appel du 30 octobre à Rouen : | Page 11 |
| ➤ 5 de Roanne / Appel du 05 novembre : | Pages 12 à 15 |
| ➤ Action du 18 octobre / Article paru dans la presse Havraise : | Page 16 |
| ➤ Emploi / Communiqués de l'UD CGT 76 : | Pages 17 et 18 |
| ➤ Propreté / Communiqué du collectif CGT 76 : | Page 19 |
| ➤ Anxiété / Communiqué de l'Andeva : | Page 20 |
| ➤ Fralib / Communiqué CGT/CGC : | Pages 21 et 22 |
| ➤ Programmes de formation syndicale de l'UL (2013 et 2014) : | Pages 23 et 24 |
| ➤ L'hebdo pratic' : | Pages 25 à 26 |

L'ÉDITO QUI CLIC

Introduction à la Commission Exécutive de l'UL CGT du Havre du 17 octobre 2013

Par Reynald KUBECKI, co-secrétaire général

Chers camarades,

Lundi 07 octobre, une délégation de 100 militants des syndicats des 3 UL du Havre, Harfleur et Lillebonne, s'est rendue devant l'assemblée Nationale, puis mardi 15, ce sont 3 000 personnes qui étaient rassemblées sur le parvis de la CCI du Havre, pour demander le retrait de la réforme Ayrault sur les retraites. Enfin, ces mêmes manifestants se sont rendus sur le site de Ceacom, pour soutenir les grévistes en lutte depuis 10 jours pour réclamer de meilleurs salaires et conditions de travail.

Le soir même du 15, le vote solennel avait lieu à l'assemblée nationale. La réforme a été votée à 10 voix près, alors même que la majorité des salariés la rejettent.

Ce même jour, ce sont des dizaines de milliers de salariés et de retraités qui se sont mobilisés en France au travers de 151 manifestations, le plus souvent dans l'unité syndicale.

L'actuel gouvernement n'a rien à envier des décisions que prenait le gouvernement sarkozyste. On peut parfois même considérer qu'il fait pire, en témoigne les lois antisociales et les mauvais coups portés depuis :

- ❖ L'ANI,
- ❖ Le refus de voter la loi d'amnistie pour les syndicalistes,
- ❖ Le gel des salaires des fonctionnaires et du SMIC,
- ❖ La baisse des subventions aux collectivités locales, ayant un effet sur l'emploi et le maintien des services publics,
- ❖ La hausse des énergies, de la TVA,
- ❖ Les crédits d'impôts aux entreprises,
- ❖ L'abandon des sites industriels (Petroplus, Fralib, Arcellor, Renault, PSA, Gad, Good Year...)
- ❖ L'abandon des nationalisations,
- ❖ La continuation de la suppression de postes de fonctionnaires par milliers,
- ❖ L'entérinement de la réforme des retraites Fillon,
- ❖ Et maintenant cette nouvelle réforme Ayrault...
- ❖ Et l'on pourrait en ajouter encore...

Sans vouloir charger la mule, je pense que notre confédération n'est pas assez offensive pour contrer toutes ces attaques, voire même trop complaisante envers le gouvernement...

Ici au Havre, nous commençons à voir des salariés qui pâtissent des effets de l'ANI et de cette idéologie désespérante que nous impose le gouvernement actuel.

Les salariés des petites entreprises, ceux qui vivent l'exploitation capitaliste la plus sauvage, nous les voyons régulièrement aux permanences juridiques. Souvent, ils ne comprennent pas ce qui leur arrive...

Depuis quelques années, le fossé se creuse de plus en plus entre notre confédération et ces salariés laissés pour compte...

Je pense que nous avons délaissé nos principes essentiels : la solidarité, la lutte de classe, l'unité des travailleurs, la grève générale...

Il est urgent que la CGT toute entière, revienne à ses fondamentaux.

Notre Union locale est toujours dans la ligne de la charte d'Amiens, dans les principes d'un syndicalisme de combat de classe.

Nous considérons que le réformisme des autres syndicats et vers lequel va depuis quelques années la CGT, est une orientation de notre confédération qui nous inquiète, à plusieurs titres :

- ❖ Car elle ne va pas dans le sens d'une vraie défense des intérêts des travailleurs,
- ❖ Elle n'aide pas à obtenir de véritables nouvelles conquêtes sociales,
- ❖ Elle conforte l'idée que nous ne pouvons lutter contre le capitalisme, et que les patrons sont et seront toujours les plus forts,
- ❖ Elle affaiblit le syndicalisme et démoralise les salariés par son immobilisme...

Les idées du front national entrent tranquillement à la CGT, ce qui est un frein pour l'action syndicale et source de division. Nous devons tous en être conscients.

Nous devons le combattre activement en proposant des journées d'étude et d'information sur l'histoire du mouvement ouvrier, par des rappels de principe fondateur de la CGT, ainsi que par l'explication critique des positions du front national.

Pour revenir au dossier retraites, ce projet de loi, voté par l'Assemblée nationale, doit maintenant être examiné par le Sénat. Rien n'est donc joué à l'heure qu'il est.

Je vous invite à réfléchir à de nouvelles initiatives à mener au Havre pour demander l'abandon de cette réforme.

Merci.

La CGT bloque Le Havre

La CGT a organisé hier une action pour l'emploi à la Brèque et au pont de Normandie provoquant d'importants embouteillages.

À l'appel de la CGT, entre 300 et 350 manifestants se sont déployés dès 7 heures autour de la Brèque. Les entreprises les plus frappées Faurecia, Ceacom, Lafarge, Transmavin ouvrent la marche. Avec Isoplas à leur tête, les salariés en grève brandissent un cercueil. « Nous espérons qu'un repreneur se manifeste et qu'il garde les 174 emplois », plaide Olivier. « On veut simplement travailler et toucher nos salaires pour nos familles », renchérit un collègue. Les manifestants distribuent des tracts pour expliquer la situation sociale et économique de la région. Rapidement, à l'heure de prendre leur travail, les automobilistes sont bloqués dans les ralentissements. Certains comprennent. « Nous sommes pris en otage mais ils défendent leur emploi. Il faut se mettre à leur place », consent Vincent. D'autres se montrent plus impatients et condamnent ce type d'action. « Il y a des familles qui vont louper des parloirs à cause de ce retard », regrette une retraitée, bénévole à la maison d'arrêt. Un autre automobiliste énervé n'hésite pas à forcer le barrage...

Au pont de Normandie

Des coups de pied dans la carrosserie accompagnent son passage. « C'est pour toi qu'on se bat, pour ton boulot, pour ta retraite », lui lance, sur un ton qui n'appelle aucune équivoque, un manifestant tout aussi remonté. « Nous voulons interpeller les pouvoirs publics sur la sinistrose ambiance autour de l'emploi dans notre agglomération. Il y a les sociétés frappées par les plans sociaux et les petites entreprises touchées de plein fouet par les accords interpro. Nous cherchons à sensibiliser les salariés qui partent à leur travail pour leur faire comprendre que demain ils seront peut-être aussi concernés », explique Reynald Kubecki s'appuyant sur les chiffres du chômage qui viennent de tomber. « À 13 %, un point de plus au niveau national, le taux de chômage explose au Havre », déplore le responsable CGT. De retour place d'Armes à Harfleur, la décision est prise d'aller se faire entendre au pont de Normandie.

Menace sur la Transat ?

Après un quart d'heure de barrage filtrant, les manifestants décident de passer à la vitesse supérieure en interdisant le passage au péage. Marcel, un routier, prend son mal en patience. « Ce qui se passe est inévitable. Et ce n'est pas fini, le pays part en guenilles ». Mais parfois l'attente est jugée trop longue, entraînant des discussions houleuses entre manifestants et automobilistes. Ça devient même parfois très chaud, le dérapage est évité de peu.

Au terme de cette action, la CGT a décidé de maintenir la pression. Aujourd'hui, les militants vont distribuer des tracts sur le village de la Transat. « Nous allons fixer un ultimatum aux pouvoirs publics et au patronat ». S'il n'est pas entendu, le syndicat a clairement annoncé qu'il n'écartait pas l'idée de perturber le départ de la Transat.



Ceacom, Isoplas et Transmavin...

Particulièrement chargée, l'actualité sociale de cette semaine a mis sur le devant de la scène plusieurs sociétés en difficulté.

Ceacom, la reprise

Après 14 jours de grève et une ultime réunion marathon, la direction et les organisations syndicales CGT et CFDT de Ceacom ont finalement trouvé un terrain d'entente pour sortir de la crise. Entrées en négociation jeudi à 18 h 30 dans les locaux de la DIRECCTE, les parties n'en sont reparties que le lendemain à 4 h 30. Quelques heures plus tard, en milieu de matinée, les accords étaient signés. « Nous avons accepté de passer sous la convention collective « prestataire de service » car nous conservons nos acquis d'entreprise. Ce passage sera effectif au 1er novembre. Nous avons également obtenu 310 € de prime exceptionnelle, 140 € en numéraire et 170 € en chèques cadeau, et la rétroactivité des pauses payées à partir du 1er mai ».

S'adossant sur ces avancées, les organisations syndicales du centre d'appel du Havre sont revenues vers leurs bases qui ont décidé dans la foulée la reprise du travail.

Malgré cette sortie de conflit, la direction réaffirme : « que ces 14 jours de blocage n'ont contribué qu'à fragiliser l'entreprise ».

Isoplas Pro en redressement

Une importante délégation de salariés d'Isoplas Pro a fait le déplacement hier matin au tribunal de commerce du Havre. La société de menuiserie industrielle qui est en difficulté depuis la liquidation judiciaire de Huis-Clos, son principal client, devrait faire en effet l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Le tribunal rendra sa décision lundi matin. La direction qui s'est adressée aux salariés à l'issue de l'audience hier a rappelé qu'il ne « fallait négliger aucune offre de reprises... Cette procédure aura pour objet de trouver un repreneur et sauver un maximum d'emplois ». Les salaires du mois d'octobre devraient être assurés par les AGS (assurances de garanties des salaires) Pour Maître Partouche, l'avocat de l'entreprise, Isoplas Pro est un outil industriel « qualitatif ». Il indique que des marques d'intérêt pour la reprise de l'entreprise se sont déjà manifestées. La CGT, elle, se dit également prête à se mobiliser pour la pérennité de la société. « Nous avons de nombreux atouts. Et nous faisons de la fabrication 100 % française... Le conseil général est derrière nous. Cela nous donne de l'espoir. Nous ne sommes pas tout seuls » rappelle au passage un délégué du personnel.

Transmavin, la spirale

Sous la menace d'une liquidation judiciaire qui devrait être prononcée mardi prochain, la quarantaine de routiers de Transmavin (Gonfreville-l'Orcher) multiplie les actions. Hier, après avoir gonflé les rangs de la manifestation organisée à l'appel de la CGT, les routiers se sont assis derrière leurs volants pour faire un tour de ville la main sur le klaxon. Un convoi de dix camions a emprunté le boulevard de Leningrad avant de passer place de l'hôtel de ville et faire le tour des terminaux portuaires. « Nous demandons à la direction deux mois de salaire d'indemnités supra légales. Nos revendications sont minimales mais la direction nous laisse entendre que toute question financière pose problème même si elle a engagé des discussions avec l'administrateur judiciaire », explique le délégué syndical CGT, Michaël Deshayes. La société a été placée en redressement judiciaire en début d'année. Sans réponse concrète, les grévistes ont reconduit leur mouvement. D'autres actions sont d'ores et déjà programmées, sans doute dès aujourd'hui aux abords du village de la Transat Jacques-Vabre.

SALARIÉS, SOYONS FORTS Unissons-nous !

Avec la violence des licenciements, des restructurations ou des fermetures d'entreprises, Le Havre et son agglomération est fortement sinistré avec un taux de chômage de plus de 13 %, taux supérieur au national.

Et pourtant, l'hécatombe ne s'arrête pas là, de nouvelles attaques contre les travailleurs tombent chaque jour :

LAFARGE : 150 salariés. Toujours dans la crainte d'une fermeture d'usine...

Suite à l'annonce de la construction d'une « cimenterie » sur le port du Havre, avec des règles de fabrication qui ne respectent pas les normes en matière d'environnement, l'usine LAFARGE de Saint Vigor d'Ymonville est menacée de fermeture.

FAURECIA SIEMAR : 123 salariés. Nouvelle vague de licenciements prévue avant la fin du mois...

L'entreprise subit une nouvelle vague de licenciements. L'effectif était, il y a encore 6 ans, de près de 700 salariés !

CEACOM : 13 jours de grève !

Malgré les mensonges en série, les menaces, les intimidations de la part de la Direction, et une absence totale de leur part sur le site pendant le conflit, les négociations ont repris jeudi 24 pour s'achever sur un accord salarial le 25 octobre!!!

Après avoir refusé toutes les propositions de la CGT pendant près de trois semaines, le groupe a tout de même fini par lâcher plus que son enveloppe initiale !

Comme quoi la lutte paye !

Cependant, rien n'est totalement résolu dans l'entreprise concernant les conditions de travail. La CGT n'est pas dupe est reste sur ses gardes quant à la reprise du travail...

ISOPLAS : 174 salariés. Fermeture d'entreprise à craindre.

L'annonce d'un redressement judiciaire due à une mauvaise gestion financière de l'employeur, risque de faire fermer l'entreprise qui dépend du groupe Huis clos. Alors que les commandes explosent, l'entreprise n'a plus les moyens de payer les fournisseurs. Le PDG préfère s'enrichir personnellement et liquider la boîte !

La liste des attaques ne s'arrête pas là. Malheureusement, Les salariés de Transmavin ont rejoint la liste des entreprises liquidées...

Combien de salariés dans les TPE, PME sont licenciés dans l'indifférence totale ?

Combien de familles sont jetées dans la précarité du chômage ?

Seule la mobilisation des travailleurs et de l'ensemble de la population permettra de mieux vivre de son travail, de récupérer nos droits et libertés perdus et de gagner de nouveaux acquis.

ENSEMBLE, SOLIDAIRES,

POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES !



SAMEDI 26 OCTOBRE

Une cinquantaine de militants ont pénétré sur la Transat Jacques Vabre pour distribuer un tract (page 7 de cet hebdo) sur la situation de l'emploi dans l'agglomération du Havre.

Ils étaient accompagnés des salariés de Transmavin, qui avaient garés leurs camions devant l'entrée de la Transat.

Les quarante salariés de la succursale du groupe de transport de conteneurs maritimes Transmavin, située à Gonfreville-l'Orcher, sont en grève depuis qu'ils ont appris que leur entreprise, qui appartient au groupe familial Delta Entreprises, allait être liquidée.

CEACOM

Les salariés de la plateforme téléphonique du Havre, étaient en grève depuis lundi 7 octobre 2013. Faute d'accord dans le cadre de la NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), les grévistes ont tenu pendant 3 semaines, soit 13 jours de grève maximum cumulés pour certains !

Le 25, les organisations syndicales signaient un accord avec leur direction. Nous reviendrons dans le prochain Hebdo sur l'ensemble des avantages acquis.

Entre menace de faire appliquer une ordonnance de référé obtenue par le tribunal de grande instance du Havre qui interdisait tout blocage, la création d'un collectif de non-grévistes (soutenu par la mairie du Havre), la présence incessante d'huissiers, la désinformation quotidienne de la direction aux salariés par SMS, les intimidations et menaces des dirigeants envers les délégués CGT...

Les grévistes ont su s'organiser et utiliser tous les moyens pour faire plier leur direction : piquets de grève devant l'entreprise, blocage du site, manifestations jusque devant la sous-préfecture, blocages du tramway, opération escargot, occupation des locaux...

Les grévistes ont souffert mais ont fini par gagner ! Et c'était leur volonté !

De nombreuses délégations de syndicats les ont soutenu jusqu'au bout, d'autres absents ont certainement pensé que c'était peine perdue...

Merci à tous les syndicats qui ont été présents sur le site, merci à tous ceux qui ont apporté leur réconfort par leur présence, en apportant du café, des biscuits, des boissons, de la nourriture ou autre...

Merci particulièrement aux syndicats des Dockers.

Une solidarité financière est lancée, plusieurs syndicats ont déjà participé. Les chèques ou espèces sont à adresser à l'UL CGT du Havre.

CEACOM : Grève durant 3 semaines: Les salariés ont gagné...

La direction a fini par lâcher.

Cela a été dur, les salariés ont dû traverser les tempêtes patronales, ils ont dû affronter les menaces, les intimidations en tous genres. En effet, derrière la direction, il y avait **ARVATO**, filiale du groupe allemand **Bertelsmann** et les actionnaires. Tous ils ont dû se plier à la détermination exemplaire des salariés. Pendant 3 semaines, les grévistes ont ramé, avec le soutien des syndicats CGT de l'UL du Havre, mais au final, ils sont arrivés à bon port et ont gagné. Ils ont obtenu une enveloppe globale d'une hauteur en moyenne de **1.100 €** par an et par salarié. **Comme quoi la lutte paye.**



Voici le SMS de Valérie JAOUEN, envoyé le lendemain soir de la fin de conflit :

Bonsoir à toutes et à tous,

Ce soir, j'ai une pensée affectueuse et reconnaissante pour les camarades de notre grande famille CGT.

Grace à votre soutien sans faille les courageux ceacomiens ont gagné la bataille contre un groupe dont le modèle économique est l'exploitation des travailleurs, de préférence jeunes et dans la précarité.

Vous tous vous avez transmis à cette nouvelle génération vos convictions et la solidarité.

Je resterai mobilisée avec vous afin, de rassembler et de montrer à la France que les militants CGT au Havre, se mobiliseront à chaque fois que le patronat ne respectera pas ses obligations envers nos copains salariés dans toutes les entreprises.

Je ne vous citerais pas tous ce soir, les amis vous serez vous reconnaître.

Merci à tous.

Bisous affectueusement. Valérie Jaouen





Emplois-Salaires-Retraites

On ne lâche rien !

On remet ça, le 30 octobre...

Après l'adoption de la réforme des retraites par une courte majorité à l'Assemblée Nationale, la mobilisation reste plus que jamais nécessaire !

C'est maintenant au Sénat que vont se tenir les débats du 28 octobre au 5 novembre.

Ce projet injuste et inacceptable conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !!

Une autre réforme des retraites est possible.

La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles, tels que cela existe dans de nombreux statuts et Conventions Collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salariés.

Il est urgent de stopper la casse de l'emploi en Seine Maritime (Petroplus, Schneider, Revima, Chapelle Darblay, Lafarge, Faurecia, Alcatel, Isoplas, *Transmavin*, etc.... Dans les *services publics*, *Conseil Général*, *Inspection du travail*, etc...)

Pour changer le cap et faire face à la situation :

- Il faut rompre avec les politiques d'austérité imposées par l'Union Européenne, la Banque Centrale Européenne et le FMI, déclinées dans le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG), et s'attaquer au coût du capital.
- Il faut rompre avec ces politiques et ne pas s'entêter, comme le fait le gouvernement à passer en force une réforme qui remet en cause notre système de retraite par répartition.

Rappelons que c'est le gouvernement et sa majorité issue des élections de 1981, qui avaient mis en place la retraite à 60 ans, celui d'aujourd'hui prolonge et aggrave les reculs successifs des gouvernements précédents. C'est inacceptable !

Dans la continuité de la lutte engagée le **10 septembre**, le **10 octobre**, le **15 octobre**, les organisations syndicales **CGT, FO, FSU** et **SOLIDAIRES** appellent :

A participer à un rassemblement unitaire interprofessionnel qui se tiendra devant la permanence du PS, rue de la République, à Rouen

le mercredi 30 octobre 2013 à 12 h.

Cette initiative marquera notre volonté de poursuivre l'action pour garantir la retraite par répartition et son financement.



**Pour les libertés d'actions et
d'expressions syndicales
Toutes et tous le 5 novembre à ROANNE !**

Les libertés syndicales, les libertés d'expressions, les libertés d'agir collectivement sont aujourd'hui gravement menacées.

Au prétexte d'une crise financière et économique, les Droits des salariés sont soumis à des pressions considérables avec la mise en œuvre de réformes fondamentales du Droit du Travail qui renforcent les politiques de flexibilité voulues par le MEDEF et qui favorisent la précarité et l'exclusion des salariés.

Pour tenter de dissuader toute opposition à cette cure d'austérité sociale, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est orchestrée par les promoteurs du libéralisme, avec l'aval du Pouvoir en place.

De nombreux syndicalistes CGT sont victimes de cette criminalisation de l'action syndicale. L'affaire des cinq militants CGT du Roannais est le symbole de cet acharnement contre toutes formes d'actions et d'expression syndicales !

Des lois sont votées, quelquefois avec des procédures expéditives, pour imposer encore plus de flexibilité aux salariés, sécuriser les employeurs et distribuer des milliards de crédit d'impôt aux entreprises.

A l'inverse, les salariés attendent toujours une loi pour imposer une reprise des sites en cas de repreneur crédible, d'autres rapports donneurs d'ordres sous-traitants, l'interdiction des licenciements boursiers, arrêter l'évasion fiscale, le moins-disant social. Ils attendent aussi une loi d'amnistie sociale et une protection des militants syndicaux qui agissent dans l'intérêt collectif des salariés.

Le rapprochement de ces faits, révolte nos consciences. Notre solidarité est cependant beaucoup plus qu'une réaction morale.

Lorsque l'on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT !

Face à cette situation insupportable, la CGT en appelle à la mobilisation syndicale et citoyenne pour exiger de la part du Président de la République et de sa majorité parlementaire, un changement radical de politique en matière de Démocratie Sociale et de respect des Droits Sociaux Fondamentaux des salariés, des citoyens.

La CGT propose que le Gouvernement et le Parlement prennent trois mesures pour renforcer la protection des militants syndicaux et progressistes :

- 1) Le vote définitif, par l'Assemblée Nationale, de la Loi d'amnistie « des délits commis lors des mouvements sociaux », adoptée par le Sénat le 28 février dernier.**
- 2) Une loi portant sur des droits nouveaux protégeant les militants syndicalistes et progressistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.**
- 3) De retirer de la liste des délits susceptibles d'être inscrits au fichier des emprunts génétiques, toutes les condamnations touchant les militants syndicalistes et progressistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.**

La CGT lance une Pétition Nationale pour recueillir le soutien de milliers de salariés et de citoyens autour de ses propositions.

Elle appelle les salariés, des citoyens, à venir massivement manifester cette exigence d'une véritable Démocratie Sociale, respectueuse des libertés syndicales le 5 novembre 2013, à 10h à ROANNE.

L'UL prévoit un départ groupé du Havre,

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Lydia

déroulement

Du rassemblement pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales du 5 novembre 2013 à Roanne.

8h30 à 11h00 : Musique de fond, accueil des manifestants par **Pascal LAZARRE** qui animera le plateau pendant la journée.

11h00 à 11h15 : Accueil officiel des manifestants par **Serge LENOIR**, UL Roanne.

11h15 à 11h25 : 2 témoignages.

11h25 à 12h10 : 1^{er} groupe de musique : **INFRAROUGE** groupe local.

12h10 à 12h20 : Comité de soutien des 5 de Roanne **Jacky TEILLLOL**.

12h20 à 12h30 : 2 témoignages.

12h30 à 13h15 : 2ème groupe de musique : **I TRINITY I**

13h15 à 13h25 : 2 témoignages.

13h25 à 14h10 : 3eme groupe : **SEPTETO CUBAIN IYE IFE**

14h15 à 15h00 : Intervention de **Thierry LEPAON** intégrant la proposition de loi CGT et le Compte rendu du Tribunal

15h00 à 16h00 : 4ème groupe de musique : **HK et les déserteurs**

Roanne - 5 novembre 2013 - Esplanade des Mariniers
Grand rassemblement national
pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales



PETITION NATIONALE pour Les libertés d'actions et d'expressions syndicales

Les libertés syndicales, les libertés d'expressions, les libertés d'agir collectivement sont aujourd'hui gravement menacées.

Au prétexte d'une crise financière et économique, les Droits des salariés sont soumis à des pressions considérables avec la mise en œuvre de réformes fondamentales du Droit du Travail qui renforcent les politiques de flexibilité voulues par le MEDEF et qui favorisent la précarité et l'exclusion des salariés.

Pour tenter de dissuader toute opposition à cette cure d'austérité sociale, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est orchestrée par les promoteurs du libéralisme, avec l'aval du Pouvoir en place.

L'affaire des cinq militants CGT du Roannais est le symbole de cet acharnement contre toutes formes d'actions et d'expressions syndicales !

Face à cette situation insupportable, la CGT en appelle à la mobilisation syndicale et citoyenne pour exiger de la part du Président de la République et de sa majorité parlementaire, un changement radical de politique en matière de Démocratie Sociale et de respect des Droits Sociaux Fondamentaux des salariés, des citoyens.

La CGT propose que le Gouvernement et le Parlement prennent trois mesures pour renforcer la protection des militants syndicaux et progressistes :

- 1) Le vote définitif, par l'Assemblée Nationale, de la Loi d'amnistie « des délits commis lors des mouvements sociaux », adoptée par le Sénat le 28 février dernier.**
- 2) Une loi portant sur des droits nouveaux protégeant les militants syndicalistes et progressistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.**
- 3) De retirer de la liste des délits susceptibles d'être inscrits au fichier des emprunts génétiques, toutes les condamnations touchant les militants syndicalistes et progressistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.**

La CGT invite l'ensemble des salariés, des citoyens à signer cette pétition.

Elle appelle par ailleurs l'ensemble des salariés, des citoyens, à venir massivement **manifester** cette exigence d'une véritable Démocratie Sociale, respectueuse des libertés syndicales **le 5 novembre 2013, à 10h à ROANNE**, à l'occasion du procès des « 5 de Roanne » qui ont refusé de se soumettre au prélèvement d'ADN.

Nom-Prénom	ville	signature

Cause commune pour l'emploi

Au lendemain de l'annonce de la liquidation de Huis Clos, les salariés d'Isoplas Pro étaient au cœur du rassemblement.

Ce ne sont pas des « pros » de la grogne. Silencieux, ils ont attendu l'arrivée des renforts. De ce soutien apporté par les unions locales CGT, des délégations de salariés comme des élus communistes.

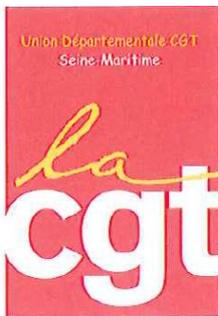
Le rassemblement de 250 personnes face à la sous-préfecture pour obtenir audience auprès des services de l'État se cristallisait pourtant autour de leur abattement. La liquidation prononcée jeudi du groupe Huis Clos, leur plus gros client (entre 45 et 50 % de l'activité), plonge les 174 salariés d'Isoplas dans le désarroi.

« On n'a pas leur expérience. Mais pourquoi l'aurions-nous ?, concède Sébastien, contrôleur qualité depuis 15 ans. C'est une société qui marchait bien avec un bon outil de travail. Sauf qu'à vouloir trop grandir, nos dirigeants nous ont coulés. Que l'État nous aide pour débloquer des fonds et poursuivre l'activité. »

Yannick n'arbore pas non plus de couleurs syndicales. Chargé de clientèle, il accuse lui aussi le haut de la pyramide de cette société de fabrication de menuiserie en PVC et aluminium. « La direction ne prend aucune décision. Nous avons lancé une franchise mais rien n'a été fait pour la développer. Nous sommes dans le flou le plus total. Mardi à l'occasion d'un CE extraordinaire, sera annoncée la demande de placement en redressement judiciaire. Alors peut-être en saurons-nous plus. »

Pour Ludovic Leblanc, secrétaire général de l'Union Locale CGT d'Harfleur, rendez-vous est pris. « Sur le site de la transat, là où est l'argent. »

Puis leur voix a été couverte par la force du mécontentement des opératrices du Ceacom en grève depuis le 7 octobre. À peine sortie des bureaux de la sous-préfecture, elles créaient la surprise par le truchement de Valérie Jaouen, déléguée syndicale CGT. « Nous avons pris part à la médiation mais aucune négociation sur la nouvelle convention que nous propose la direction n'est possible. C'est fini, on ne discute plus. Nous demandons donc désormais à signer un procès-verbal de désaccord. » Une annonce nécessitant une explication de texte. « Ce n'est pas un renoncement. Le conflit se poursuit, nous continuons à réclamer des primes. » Elles voteront la poursuite de la grève et la reprise du blocage.



Communiqué de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime, de l'Union Syndicale CGT Construction, du Syndicat CGT Ciments Lafarge usine du Havre/St Vigor

L'ARRIVEE D'UNE NOUVELLE SOCIETE DE BROYAGE SUR LA ZONE HAVRAISE POURRAIT SUPPRIMER 700 EMPLOIS

Le projet d'implantation de la Société VRAC de l'Estuaire sur le port du Havre, contrairement à ce qui a été annoncé, avec la création d'une soixantaine d'emplois, pourrait à court terme, remettre en cause l'activité de la Cimenterie Lafarge sur la zone havraise.

Tout d'abord une cimenterie est une industrie locale qui réalise les 3 étapes du procédé de fabrication du ciment, à savoir :

1. L'extraction et la préparation des matières premières, le travail de la carrière.
2. Le broyage du cru et de la cuisson, le cœur de l'usine qui permet la production du clinker (matière première du ciment)
3. Le broyage du ciment et son expédition, par rail, route, par voies fluviales et maritimes.

C'est par ces réalisations que l'on peut parler de site industriel, rayonnant sur l'économie circulaire, en fournissant près de 700 emplois (directs et induits).

C'est en plus, pour notre site, environ 400 000 Tonnes de déchets valorisés dans nos installations.

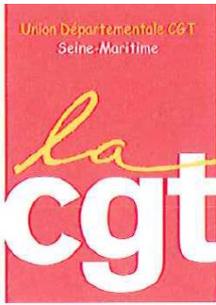
La société Vrac de l'Estuaire se propose de se passer des 2 principales étapes de production en important sa matière première de Turquie (à grand renfort de CO2 de transport !) pour ainsi, réaliser de plus grandes marges aux bénéfices de ses banquiers-actionnaires.

Le marché du ciment n'est pas extensible et Mr Domange (patron de VRAC de l'Estuaire) le sait, puisque ancien responsable chez Ciments Calcia et président du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière. Chaque tonne d'import vendue sur le marché français se ferait au détriment d'une cimenterie locale, soit pour notre région, les sites de Lafarge au Havre, de Calcia à Ranville (calvados) et Gargenville (Yvelines). L'enjeu sur l'emploi ne serait évidemment pas le même....

Si ce projet (ou celui de SMEG) venait à voir le jour, ce serait très compliqué pour notre région. L'élimination des déchets régionaux devrait être financée par les impôts, nous risquerions une nouvelle fermeture de site industriel avec les destructions d'emplois qui l'accompagneraient et l'empreinte environnementale s'en trouverait ainsi alourdie.

Le ministre du redressement productif travaille à défendre l'industrie française, alors qu'il s'alerte de la situation sur le port du Havre avant qu'il ne soit trop tard.....

Rouen, le 22 octobre 2013



Communiqué du Comité Général de l'UD CGT de Seine-Maritime

Le Comité Général de l'UD CGT de Seine-Maritime s'est réuni le 18 octobre 2013 dans une situation où l'offensive patronale et du Gouvernement Hollande / Ayrault sous l'égide de Bruxelles, contre les salariés, contre toutes les conquêtes sociales d'une brutalité sans précédent.

Dans tout le Département de Seine-Maritime, nos syndicats CGT sont engagés avec les salariés pour contrer cette offensive et les plans sociaux.

La solidarité ouvrière est plus que jamais nécessaire.

Le Comité Général appelle ses syndicats, ses structures à aider, à soutenir les salariés et les syndicats CGT engagés dans ces combats vitaux (Ceacom, Alcatel, Pétroplus, AHAPS, Huit clos...) dans leurs entreprises sur emploi, salaire, retraite.

Le Comité Général s'engage, suite au communiqué confédéral du 15 octobre 2013 pour s'opposer à la volonté du gouvernement et du MEDEF d'imposer un nouveau recul sur les retraites.

Nous réaffirmons notre volonté d'engager toutes nos forces dans le retrait du projet.

Nous sommes prêts à répondre aux initiatives, si possible dans l'unité la plus large, avec les organisations de jeunesse et toutes les forces s'y opposant pour bloquer le projet de loi qui vient au Sénat à partir du 28 octobre.

Nous appelons les syndicats à organiser la mobilisation en ce sens.

Devant la catastrophe de la mise en œuvre à marche forcée, de la réforme des rythmes scolaires, le Comité Général de l'UD s'oppose à cette réforme et se prononce pour l'arrêt immédiat de sa mise en place et en demande le retrait.

Le Comité Général alerte sur la criminalisation de l'action syndicale. Nous refusons que nos 5 camarades de Roanne soient poursuivis pour avoir refusé de produire leur ADN, ainsi que toutes les attaques portées envers les militants syndicaux dans notre pays et appelons l'ensemble des salariés à les soutenir, le jour de leur procès le 5 novembre

Tôt ou tard par la mobilisation nous les ferons reculer, nous invitons tous les salariés à rejoindre la CGT sans tarder. Plus nombreux à la CGT, plus nombreux dans les rues nous gagnerons.

Dieppe, le 18 octobre 2013



Aux syndicats
Aux unions locales
A la fédération Ports et docks
A l'union départementale 76

Le Havre, le 14 octobre 2013

Cher(e)s Camarades,

Il a été décidé suite à plusieurs réunions avec la fédération des Ports et Docks, UD et les ULs, la création d'un collectif de la propreté.

Pour faire fonctionner ce collectif, nous aurions besoin de la collaboration de chaque syndicat du département et des ULs.

Nous souhaiterions, que chaque syndicat ou ULs qui comptent dans leurs entreprises ou adhérents des salariés du Nettoyage, nous fassent connaître leurs coordonnées pour qu'une information spécifique à la profession leur soit transmise périodiquement.

Nous avons pour objectif d'organiser les salarié(e)s de la propreté qui majoritairement ne connaissent pas les avancées de la Convention Collective de la Propreté.

Pour faire pression sur les employeurs de la propreté, une information concrète et actualisée est nécessaire.

Nous sommes une profession qui a besoin du soutien des syndicats des donneurs d'ordres pour pouvoir avoir des avancées significatives (carence maladie, 13^{ème} mois, salaire.....).

Le nettoyage est une profession de salariés précaires, TOUS ENSEMBLE, essayons de faire avancer les conditions de travail et les rémunérations.

Réussissons, les actions à venir en rassemblant les salariés de la propreté autour du collectif.

Cher(e)s Camarades, malgré un niveau de représentativité de la C.G.T. de plus de 42 %, trop peu de salariés de la branche ont accès à la syndicalisation. Nous avons besoin d'un travail collectif de toutes les structures de la C.G.T. pour changer cet état de fait.

Pour plus ample renseignement vous pouvez nous joindre au **06.07.88.16.21** ou **cgtproprete76@orange.fr**

Comptant sur votre responsabilité syndicale.

Salut fraternel et syndicaliste

CABARET Christian

Collectif Départemental 76 de la Propreté
cgtproprete76@orange.fr 06.07.88.16.21

COMUNIQUE DE L'ASSOCIATION ANDEVA :

Anxiété : la Cour de cassation maintient le cap.

26 septembre 2013

Le mercredi 25 septembre, La chambre sociale de la cour de cassation a confirmé l'existence d'un préjudice d'anxiété pour les salariés ayant été exposés à l'amiante et la compétence des prud'hommes pour condamner des employeurs à les indemniser. Elle avait également à prendre position sur le préjudice de bouleversement dans les conditions d'existence et la responsabilité des organismes assureurs tels que l'AGS.

Lire ci-dessous le communiqué de presse de l'Andeva du 25 septembre 2013

Amiante : préjudice d'anxiété La Cour de cassation maintient le cap

La chambre sociale de la cour de cassation a confirmé le 25 septembre l'existence d'un préjudice d'anxiété pour les salariés ayant été exposés à l'amiante et la compétence des prud'hommes pour condamner des employeurs à les indemniser.

Elle a confirmé que ce préjudice devait être réparé non seulement par les entreprises en activité, mais aussi par l'AGS, ou d'autres organismes assureurs chargés de garantir le paiement des sommes dues aux salariés quand l'employeur n'est plus en mesure de le faire. Elle a considéré que la reconnaissance d'une maladie professionnelle ne devait pas être un obstacle à l'indemnisation d'un préjudice d'anxiété pour la période précédant l'apparition de la maladie.

Quant au bouleversement des conditions d'existence - dont elle n'a pas nié la réalité - elle a jugé qu'il ne s'agissait pas d'un préjudice distinct mais d'une composante du préjudice d'anxiété.

Ce jugement était très attendu non seulement par les anciens salariés de ZF Masson, de Babcock Wanson ou d'Ahlstrom, dont les dossiers étaient examinés, mais aussi par des milliers d'autres qui partout en France avec l'aide et le soutien actif des associations locales de l'Andeva, avaient ces derniers mois saisi les juridictions prud'homales.

Il faut bien mesurer la portée de cet arrêt : malgré une résistance acharnée des employeurs et de leurs avocats qui ont déclenché un véritable tir de barrage, la Cour de cassation persiste et signe, envoyant ainsi aux entreprises un signal fort en faveur de la prévention, du respect de la santé et de la vie des salariés.

Ce combat, mené aujourd'hui pour l'amiante, pourrait demain s'appliquer à d'autres produits dangereux à effet différé et particulièrement aux cancérogènes auxquels sont encore aujourd'hui exposés deux millions de salariés selon les dernières statistiques du ministère du travail.

L'Andeva et ses associations locales voient dans cet arrêt un encouragement à continuer leurs combats judiciaires.



CGT - CGC FRALIB **3 ANS DE LUTTE POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE** **ET DES EMPLOIS A GEMENOS**

Gémenos le 24/10/2013

L'ETAT DOIT MAINTENANT INTERVENIR **POUR QU'UNILEVER CESSE ENFIN DE SE MOQUER** **DE LA JUSTICE DE NOTRE PAYS ET DES** **TRAVAILLEUR-S-ES DE FRALIB**

Devant le refus par la Société FRALIB et le Groupe UNILEVER d'exécuter les termes de l'arrêt rendu par la Cour d'Appel d'Aix en Provence le 28 février 2013, annulant le 3^{ème} PSE et les licenciements, les salariés de FRALIB en lutte sont sans salaire depuis 7 mois !!!

Ils sont donc aujourd'hui dans une situation ubuesque, à savoir dans l'obligation de percevoir les indemnités de Pôle emploi sans être demandeurs d'emploi.

Les services de la Présidence de la République sont parfaitement au courant de cette situation et ne prennent aucune décision politique afin de créer les conditions pour que les salariés de FRALIB en lutte puissent être rétablis dans leurs droits pour mettre en œuvre leur projet de reprise de l'activité.

Ils nous baladent et refusent eux aussi de prendre leurs responsabilités.

L'Etat doit se saisir de la nouvelle décision rendu par le juge de l'exécution de NANTERRE le 22 octobre 2013, qui condamne UNILEVER sous astreinte à exécuter l'arrêt rendu le 28 février 2013 par la Cour d'Appel d'Aix en Provence par lequel elle a annulé toute la procédure, le 3^{ème} PSE et le licenciement des 182 salariés.

UNILEVER refuse d'assumer ses obligations légales notamment en matière de préservation de l'emploi et de l'outil industriel et par conséquent d'exécuter les décisions de justice et notamment l'Arrêt du 28 février 2013. L'Etat en ne prenant aucune décision fait preuve d'inconséquence et d'une fuite devant ses responsabilités. Rien n'est fait pour contraindre UNILEVER à assumer toutes ses responsabilités dans la destruction de l'emploi et de l'outil industriel et pour que le groupe engage les moyens nécessaires pour que le projet des salariés voit le jour !!!

- ◆ Nous exigeons que des mesures exceptionnelles soient prises en faveur des salariés de FRALIB comme le gouvernement a su le faire dans d'autres dossiers, mesures s'inscrivant dans notre volonté de concrétiser notre projet alternatif.
- ◆ Nous demandons à l'Etat de jouer son rôle dans notre dossier, en prenant les décisions politiques qui imposent au Groupe multimilliardaire UNILEVER de venir s'asseoir à la table des négociations pour qu'il assume pleinement ses responsabilités en créant les conditions de la mise en œuvre du projet alternatif porté par les salariés et leurs représentants consistant au redémarrage de l'entreprise en SCOP (Société Coopérative et Participative).

APPEL

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE BOYCOTT DES MARQUES UNILEVER

LE 7 DÉCEMBRE 2013

Le Comité national de soutien et de lutte aux Fralib à partir des nombreuses initiatives qui se sont développées par de nombreux syndicats, associations, partis politiques, personnalités et élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux, collectivités territoriales, comités d'entreprise et organismes équivalents, souhaite organiser dans les prochaines semaines une journée nationale, que nous vous proposons le 7 décembre 2013 de boycott de tous les produits d'UNILEVER pour exiger :

- ◆ *Le maintien de l'activité et des emplois à Gémenos.*
- ◆ *La cession de la marque Eléphant et des volumes de productions,*
- ◆ *Que le Groupe UNILEVER assume pleinement ses responsabilités en créant les conditions de la mise en œuvre du projet alternatif porté par les salariés et leurs représentants consistant au redémarrage de l'entreprise en SCOP (Société Coopérative et Participative).*

Toutes les marques du Groupe UNILEVER sont identifiables avec ce logo :



contact mail : cgt.elephantvivra@orange.fr



RAPPEL AUX SYNDICATS

Délégué du personnel, Niveau 1, CHSCT, Feuille de paie/Protection Sociale...

Stages du 2^{ème} semestre (ci-dessous),

il reste des places, inscrivez-vous rapidement !

Avec demande d'autorisation d'absence (minimum 1 mois avant)

***Inscriptions auprès de lydia (secrétariat UL)**

Novembre

04 au 08 ⇒ Formation Formateurs**

18 au 22 ⇒ Niveau 2 (2^{ème} semaine)**

25 au 29 ⇒ Niveau I

Décembre

02 au 06 ⇒ CHSCT

19 & 20 ⇒ Feuille de paie – protection sociale

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

**** organisé par l'UD 76**

Programme Formation Syndicale 2014 (Prévisionnel)
Union Locale CGT du Havre

Janvier

23 & 24 ⇨ Délégué du Personnel

Février

13 & 14 ⇨ ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Mars

17 au 21 ⇨ Niveau I

Avril

14 & 15 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

12 & 13 ⇨ AT/MP (Accidents du
travail / Maladie Professionnelle)
22 & 23 mai ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Juin

02 au 06 ⇨ Niveau I

16 au 20 ⇨ ECO-CE *

Septembre

25 & 26 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

29 & 30 ⇨ Délégué du Personnel

Octobre

13 au 17 ⇨ CHSCT

20 au 24 ⇨ Formation Formateurs*

Novembre

17 au 21 ⇨ Niveau I

Décembre

01 & 02 ⇨ AT/MP (Accidents du
travail / Maladie Professionnelle)

11 & 12 ⇨ Feuille de paie – protection
sociale

Réunion collectif UL : 14 novembre 2013

Réunion collectif départemental : 10 décembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

* Organisé par L'UD 76

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

RAPPEL :

**UNE SESSION D'INFORMATION
SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
« Le LEAN et les impacts sur la santé des salariés »
EST PREVUE L'APRES MIDI
DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UL CGT DU HAVRE
LE MARDI 19 NOVEMBRE A PARTIR DE 14H00.
SESSION DISPENSEE PAR EMERGENCES.**

**A NOTER DANS VOS AGENDAS : C'EST OFFICIEL !
LE CALENDRIER DES COURSES HORS STADE EST PARU :
LE RELAIS DE FRANKLIN AURA LIEU LE 06 JUIN 2014 A 19H00 !!**

Une dépêche Reuters sur le blues des douaniers...

<http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRL6N0I81YL20131021?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0>

LE TRACT N°1 sur les négociations salariales de la CGT LCL (CREDIT LYONNAIS) est à lire et à écouter sur...

www.cgtlcl.fr

Poème de Richard Bohringer :

http://www.huffingtonpost.fr/richard-bohringer/on-va-rien-lacher_b_4140710.html

**La prochaine réunion du Collectif « Culture et sport » aura lieu le
Mardi 12 novembre à 17h30 à l'UL**

MER - MONTAGNE - CAMPAGNE

L'année 2013 de TLC Vacances se termine sur une note positive : + 12% de CA. C'est à vous que nous le devons. Nous sommes fiers des taux de satisfaction que nous enregistrons. Merci !

TLC Vacances n'a pas de client, sa raison d'être est d'accompagner vos projets. De faciliter, de dynamiser votre politique de vacances.

Notre objectif est de mieux comprendre avec vous l'attente des salariés, répondre à leurs préoccupations, leur permettre de passer de belles vacances, conviviales enrichissantes...

Autant dire que c'est ensemble que nous pouvons aller plus loin. TLC Vacances c'est vous et c'est pour vous que nous existons.

Aller plus loin ensemble, c'est ce que nous vous proposons avec nos contrats de partenariats. Des contrats basés sur un engagement réciproque: développer le patrimoine social, des tarifs attractifs, des séjours de qualité, des interlocuteurs attentifs à vos préoccupations et celles de vos salariés.

Contactez nous pour en discuter !

Vos locations Hiver 2013-2014

Le catalogue Hiver est à votre disposition ! Vous pouvez nous contacter pour poser vos options, allotements, linéaires etc...

Demandez toutes les infos auprès d'Anne-Marie 02.35.21.91.99 (anne.marie@tlcvacances.fr) ou Marceau 02.35.21.82.42 (marceau.brier@tlcvacances.fr).



Vos locations Printemps-été 2014

Demandez la brochure spéciale « linéaires », vous y retrouverez toutes les propositions pour 2014 :

Linéaires saisons ou de différentes durées, bouquets de semaines, avec et sans panachages, haute et basse saison.

Plus de 25 destinations possibles, des centaines d'hébergements.

Nous avons forcément la proposition qui vous correspond ! Les plannings sont ouverts !



LA NOUVEAUTE 2014

Toute l'équipe TLC Vacances est heureuse de vous annoncer l'arrivée de 2 nouvelles destinations dans le catalogue: Le « Domaine de la Marina » et « Lou Pignada », deux campings de standing dans les Landes, près d'Hossegor où TLC investit en 2014.



Pour mieux nous connaître:

Pour mieux connaître TLC Vacances, Demandez notre brochure "spécial collectivités". Pour tous vos projets, des propositions sur mesure, un seul numéro :



TLC Vacances: 02.35.21.69.63